Zeitschrift: Domaine public

Herausgeber: Domaine public

Band: - (2012)

Heft: 1977

Buchbesprechung: La Suisse et l'Union européenne sont faites l'une pour l'autre [Jacques Janin]

Autor: Tille, Albert

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

pour calculer le revenu disponible, représentent pour chacun des cinq quintiles respectivement 11,4%, 10,5%, 10,2%, 10,8% et 13,7%. Evidemment, 13,7% de 17'377 (moyenne du cinquième quintile) représente un montant plus élevé que 11,4% de 3'244 (moyenne du premier quintile), mais ce qui frappe, en réalité, c'est que la part prélevée sur le revenu brut est quasi stable dans tous les quintiles, voire même inférieure pour les trois quintiles de la classe moyenne par rapport aux ménages les plus modestes. Sans doute parce que les ménages du premier quintile sont composés pour moitié de rentiers qui ont peu de déductions, alors que les ménages des autres quintiles ont des charges sociales et pour enfants qui réduisent sensiblement les montants imposables.

La conclusion est que le *«fouillis inextricable»* paraît en réalité être singulièrement efficace pour tenir compte de la grande diversité de toutes les situations des ménages et assurer une certaine équité au sein de toutes les couches de la population. Pour le coup, si on allait dans le sens des propositions d'Avenir Suisse (« *passer du système actuel de couverture des frais à un financement réalisé par les usagers*»), les écarts de revenus disponibles augmenteraient substantiellement et les premières victimes en seraient, en plus bien sûr des ménages du premier quintile, les ménages des deuxième et troisième quintiles.

Ainsi, sous couvert de se préoccuper de la classe moyenne, Avenir Suisse vise une société plus inégalitaire. Il aurait été préférable d'annoncer clairement la couleur!

Les paysans sont faits pour l'Europe!

Un livre pose un regard décapant sur la politique agricole, la Suisse et l'UE

Albert Tille - 28 novembre 2012 - URL: http://www.domainepublic.ch/articles/22221

«Les agriculteurs clairvoyants et judicieusement conseillés devraient être les plus chauds partisans d'une adhésion pleine et entière de la Suisse à l'Union européenne.» C'est ce que ne craint pas d'écrire l'ancien directeur de la Chambre vaudoise d'agriculture dans un livre (disponible chez l'auteur).

Jacques Janin critique les leaders politiques, apeurés par l'avancée de l'UDC, qui ont caché leur drapeau européen estimant qu'il leur fait perdre des voix. Mais, face au blocage programmé des négociations avec Bruxelles, il est convaincu que les parlementaires et le Conseil fédéral devront modifier leur discours. Les récentes déclarations de Christophe Darbellay, favorable à un nouveau vote sur l'EEE, viennent confirmer ces prévisions.

L'intérêt central du livre *La Suisse et l'Union européenne sont faites l'une pour l'autre* réside dans l'analyse du dossier agricole. Il y a plus de vingt ans que, sous la pression des négociations commerciales internationales, la Suisse a compris qu'elle ne pouvait plus maintenir son agriculture déconnectée des marchés. Pour Jacques Janin, le libre-échange agricole mondial est insensé au vu des énormes disparités de conditions naturelles, structurelles et sociales d'un continent à l'autre. Il est en revanche possible avec l'Europe où les conditions sont comparables. Depuis les années 90, la politique agricole de la Suisse a d'ailleurs été déterminée par le rapprochement des prix de production à ceux de l'Europe. A juste raison.

Aujourd'hui, la quasi-totalité de ce que nous mangeons sont des produits alimentaires transformés. Comme le marché

suisse est très étroit, l'industrie alimentaire ne peut atteindre la taille critique que par l'exportation. L'accès aux marchés étrangers ne lui est possible que si elle peut acquérir la matière première suisse à des prix compétitifs ou, à défaut, si l'Etat subventionne les importations, comme c'est le cas avec ce qu'on appelle la loi chocolat. Or cette loi est condamnée à disparaître par les négociations de l'OMC.

Si l'agriculture suisse ne veut pas s'étioler, elle doit devenir eurocompétitive. C'est pourquoi le Conseil fédéral tente de négocier un accord de libre-échange agricole (ALEA) avec Bruxelles. A l'origine de ce projet, on trouve Hans Burger, ancien directeur de l'Office fédéral de l'agriculture et son second, Michel Pellaux, auxquels se sont joints Bernard Lehmann, l'actuel directeur de l'OFAG, et Jacques Janin.

En raison de l'hostilité du monde agricole suisse, de l'enlisement des négociations à l'OMC et de l'impasse des bilatérales, l'ALEA est au point mort. Mais, Janin est convaincu que seule la participation au grand marché continental représente l'avenir d'une agriculture suisse consistante. La stratégie de l'ALEA, telle que présentée par le Conseil fédéral, doit cependant être amendée et complétée. Il faut rendre moins tatillonnes les multiples réglementations de la production agricole, accorder aux paysans des avantages en matière d'assurance, d'énergie, de fiscalité, et accroître leur poids dans les négociations interprofessionnelles qui organisent le marché. Les autorités de la concurrence doivent combattre les positions dominantes dans la filière agroalimentaire.

Les fluctuations monétaires représentent une grave menace pour un accord de libre-échange. Un renforcement du franc peut compromettre en quelques jours un long effort pour augmenter la compétitivité des prix suisses en les rapprochant de ceux de l'Europe. L'ALEA devrait donc introduire le mécanisme de la *«monnaie verte»*, en vigueur dans l'Europe agricole avant la création de l'euro. Les échanges agricoles y étaient comptabilisés en ECU, valeur de référence établie sur la base d'un panier de monnaies. Des montants compensatoires étaient versés pour tenir compte de la fluctuation des monnaies.

Les obstacles à franchir sont nombreux pour permettre aux paysans suisses un accès sécurisé au marché européen par cette voie bilatérale. Jacques Janin préconise une procédure plus sûre et plus rapide: l'adhésion à l'Union et le passage à l'euro. Une voie plus simple techniquement que politiquement, du moins si l'on en croit les sondages d'opinion concordants qui se succèdent.

Mariage «pour tous» ou mariage pour personne?

Pourquoi il est paradoxal de vouloir étendre une institution en partie obsolète

Alex Dépraz - 28 novembre 2012 - URL: http://www.domainepublic.ch/articles/22173

Ironie de l'histoire: le gouvernement socialiste de Jean-Marc Ayrault met la droite catholique française dans la rue en promouvant la séculaire institution du mariage. Le projet de loi récemment adopté par le Conseil des ministres prévoit en effet d'étendre le mariage aux couples de même sexe.

Aux yeux des partisans du mariage *«pour tous»*, cette institution paraît donc si essentielle qu'elle ne saurait être réservée aux seuls couples hétérosexuels. Plutôt que de s'y opposer, les adversaires du mariage homosexuel devraient donc se réjouir que les couples de même sexe croient comme eux en la vertu de cette institution, centrée sur le